

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 7 mars 1966

La séance est ouverte à deux heures et demie.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DU 2^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Joseph Macaluso (Hamilton-Ouest) présente le 2^e rapport du comité permanent des transports et des communications et en propose l'adoption.

— Dans son deuxième rapport, le comité des transports et des communications demande l'autorisation de siéger demain seulement, pendant les séances de la Chambre.

M. l'Orateur: On devrait donner lecture du rapport avant de présenter la motion.

(Le second adjoint au greffier ayant lu le rapport du comité:)

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à approuver la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

LE COMMERCE

COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT CANADO-AMÉRICAIN POUR LE COMMERCE ET LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la Chambre se souviendra qu'au début de février, le premier ministre a annoncé la tenue de la dixième réunion du comité ministériel conjoint canado-américain pour le commerce et les affaires économiques. Cette réunion a eu lieu vendredi et samedi derniers à Washington. Grâce à la collaboration de la Chambre, moi-même et mes collègues, les ministres du Commerce, des Finances, de l'Industrie, des Mines et des Relevés techniques et de l'Agriculture, ainsi que le gouverneur de la Banque du Canada, avons pu conférer avec une délégation des États-Unis dirigée par M. Dean Rusk, secrétaire d'État, et comprenant MM. Fowler, Connor et Freeman. Je désire maintenant déposer les textes anglais et français du communiqué émis à l'issue des réunions. Les députés trouveront sans doute commode que le texte du communiqué soit imprimé en appendice au hansard d'aujourd'hui, comme par les années passées.

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, le communiqué signale la nature des entretiens

et des accords intervenus sur les questions qui intéressent les Canadiens et qui influent sur les relations entre le Canada et les États-Unis. Un document de cette nature ne saurait, naturellement, rendre pleinement justice à l'esprit d'entente et d'amitié qui animait les entretiens, ni à l'échange détaillé et vigoureux d'opinions que nous avons eu sur une gamme étendue de sujets d'intérêt commun, aux réunions et dans les autres rencontres qui nous ont fourni, à mes collègues et à moi, l'occasion de discuter privément et d'une façon plus intime avec nos homologues américains.

• (2.40 p.m.)

Qu'il me soit permis d'attirer l'attention de la Chambre sur la mention que fait le communiqué de trois des questions précises que nous avons soulevées aux réunions: le programme des États-Unis concernant la balance des paiements; le projet de règlement de la SEC à propos des transactions de valeurs mobilières hors bourse; les restrictions américaines au sujet de l'actif à l'étranger, qui touchent les échanges avec des pays comme la Chine communiste et Cuba.

Nous avons précisé de nouveau nos vues et nos objections quant aux répercussions que peuvent avoir au Canada les principes directeurs, tels qu'on les a généralement interprétés, sur l'investissement direct. La réponse des États-Unis indiquait nettement que ces directives fournies à l'entreprise américaine ne visaient nullement à faire en sorte que les sociétés au Canada soient priées de fonctionner autrement qu'en conformité de leurs objectifs commerciaux ordinaires.

Les secrétaires américains ont reconnu explicitement que les filiales canadiennes des sociétés américaines devraient être guidées par l'intérêt national canadien comme de bons citoyens du pays. Comme le communiqué l'explique:

Le Comité a étudié aussi la balance des paiements de chacun des deux pays. Il a reconnu que des progrès décisifs ont été accomplis dans la réduction par les États-Unis du déficit de leur balance des paiements; il a passé en revue les mesures prises pour équilibrer les comptes extérieurs des États-Unis. A cet égard, le Comité a pris note des mesures qui ont été mises en vigueur pour conserver l'accès au marché des capitaux des États-Unis à un flot illimité d'obligations canadiennes exemptées de la taxe américaine de péréquation des intérêts. Les membres américains du Comité ont réaffirmé que les investisseurs américains intéressés à ces valeurs sont tout à fait libres d'en faire l'acquisition en se laissant guider par les seules considérations de l'état du marché.